

SCRIPTA

Numéro Scripta : 1623

Autre(s) référence(s) : Fauroux 180 / Tabuteau 240

Auteur(s) : Guillaume fils Osbern [particulier]

Bénéficiaire(s) : Rouen, Saint-Ouen (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1041-1066]

Lieu d'émission : Rouen, abbaye Saint-Ouen

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Guillaume le Bâtard confirme l'acte par lequel Guillaume fils d'Osbern cède au Bec le bénéfice de Roger fils d'Halgot, moyennant cent sous.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Fauroux Marie, *Recueil des actes des ducs de Normandie de 911 à 1066*, Caen, Caron (MSAN ; 36), 1961, n°180, p. 365.

Dissertation critique

Cet acte est postérieur à 1041, sinon il aurait figuré dans la première partie de la pancarte, celle que confirma le duc Guillaume le jour de la dédicace (FAUROUX, p. 365).

Texte établi d'après a

Prædicto cœnobio dedit Willelmus filius Osberni beneficium quod Rogerius filius Halgoti tenebat de dono illius, acceptis centum solidis... et hoc donum postea confirmavit comes Normanniæ Rotomagi ante altare Sancti Audoeni.